



AvenGuard - Mobile Protect

Le Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé (DATI) dernière génération

SHOC, Partenaire des Professionnels de la Sécurité depuis 2005, a développé la solution logiciel **AvenGuard-Mobile Protect**, solution de **Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé (DATI/PTI)**, répondant aux Décrets 92 et de 2001 et fonctionnant sur les téléphones de dernière génération (SmartPhones Google - Android).

COMPLÈTEMENT PARAMÉTRABLE

L'interface tactile intuitive d'**AvenGuard-Mobile Protect** permet d'ajuster tous les paramètres de fonctionnement pour adapter le dispositif à l'activité du porteur (inclinaison, seuil, temporisation, alarme discrète).

Un mode « administrateur » interdit l'accès à la modification des paramètres par un mot de passe.



LOCALISATION IMMÉDIATE ET À LA DEMANDE INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

L'adresse est définie et insérée avec un lien Google Map dans les SMS et email d'alerte. Le porteur du mobile peut être localisé à distance par l'envoi d'un SMS spécial (crypté).

En mode « balise », un SMS avec la position du porteur est renvoyée périodiquement au mobile qui la demande (si autorisé par le porteur). La localisation à l'intérieur des bâtiments est possible par badgeage de TAG NFC, par balise Bluetooth ou EBEACON et par balise WIFI.

ALERTE MULTI CANAUX

En cas d'alerte manuelle ou automatique (perte de verticalité, immobilité), **AvenGuard-Mobile Protect** pourra numéroter automatiquement en cascade vers 8 contacts.

Le nombre de cycles est paramétrable ainsi que la temporisation entre chaque appel.

Chaque contact peut recevoir un SMS et un email contenant un texte libre et la position du porteur obtenue par la localisation GPS/WIFI/réseau/badge NFC. Si l'option est activée, un SMS spécialement formaté sera envoyé au centre de téléassistance (souscription hors offre **AvenGuard-Mobile Protect**).

SÉCURITÉ POSITIVE

AvenGuard-Mobile Protect vous alerte en cas de perte du réseau GSM et de batterie faible par un message de notification.



DECRETS PROTECTION TRAVAILLEUR ISOLE

P.T.I. => PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE

La loi 91.414 du 31/12/91 relative à la prévention des risques professionnels, à la santé et à la sécurité du travail contraint l'employeur à une obligation de résultat dans l'approche des risques :

«Le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.

Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Il veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.» (art. L 230-2)

y compris les travailleurs temporaires.

Le décret 92-158 du journal officiel du 20 février 92 relatif aux prescriptions d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure précise :

"Lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise utilisatrice est interrompue, le chef de l'entreprise extérieure concerné doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident."



TABLEAU DES FONCTIONNALITES

N°	FONCTIONNALITES	AVENGUARD-MOBILE PROTECT PTI GPS	AVENGUARD-MOBILE PROTECT PTI GPS WIFI BlueTooth NFC
1	Détection de perte de verticalité	X	X
2	Détection d'immobilité	X	X
3	Numérotation automatique vers 8 contacts	X	X
4	Lancement d'alerte par SMS	X	X
5	Lancement d'alerte par email	X	X
6	Lancement en arrière-plan des détecteurs	X	X
7	Lancement par bouton ON/OFF	X	X
8	Lancement d'alerte en secouant le mobile	X	X
9	Pré alerte sonore paramétrable (durée, tonalité, volume)	X	X
10	Coupure des capteurs quand le mobile se charge (débrayable)	X	X
11	Lancement d'alerte discrète	X	X
12	Surveillance de la batterie	X	X
13	Surveillance de la réception GSM	X	X
14	Envoi de prise/fin de service par SMS	X	X
15	Envoi de prise/fin de service par email	X	X
16	Téléassistance : envoi d'un SMS format Nokia E52	X	X
17	Téléassistance : envoi d'un SMS sur batterie basse	X	X
18	Téléassistance : réception du SMS d'acquittement de l'alerte	X	X
19	Localisation : affichage de la latitude/longitude GPS/réseau	X	X
20	Localisation : envoi de la latitude/longitude GPS/réseau dans un SMS/email d'alerte (débrayable)	X	X
21	Localisation : envoi de l'adresse proche dans un SMS/email (débrayable)	X	X
22	Localisation à distance du mobile par SMS	X	X
23	Localisation : activation à distance du mode balise du mobile (envoi période de position)	X	X
24	Localisation : envoi d'un lien Google Maps dans un SMS/email d'alerte (débrayable)	X	X
25	Localisation NFC : envoi des dernières informations lues dans un TAG NFC de localisation (débrayable)		X
26	Localisation NFC : envoi d'un lien Google Maps dans un SMS/email d'alerte à partir des coordonnées stockées dans le TAG NFC (débrayable)		X
27	Localisation BLE : envoi de la localisation du eBeacon le plus proche		X



AVENGUARD COMPATIBLE CROSSCALL

CORE-M5



CORE-X5

